

## Prescription des cubes énergie aux patients

Comme vous le savez sans doute, la FMOQ est associée au Grand défi Pierre Lavoie pour inciter nos patients à faire de l'activité physique.

Dans le cadre de cette association, il est prévu que les médecins de famille du Québec prescrivent des cubes énergie à leurs patients pour les stimuler à bouger.

Au cours des derniers jours, des carnets d'ordonnances de cubes énergie (1 cube = 15 minutes d'activité physique) vous ont été distribués. Si ce n'est pas le cas, **nous vous suggérons de communiquer avec votre chef de service ou encore avec Mme Bond au secrétariat de l'Association au 514 875-7412.**

### À vos marques, prêt, partez

Vous pouvez et ce, dès à présent, prescrire des cubes énergie. De plus, deux grandes marches, organisées par le Grand défi Pierre-Lavoie, se dérouleront en octobre prochain, l'une au Saguenay Lac St-Jean le 24 et l'autre à Montréal le 25.

**Invitez vos patients, grands et petits, à y participer en grand nombre. Pour tous les détails, je vous invite à consulter le site Web du [Grand défi Pierre Lavoie](#).**

### Le Grand Défi Pierre Lavoie : la prescription de « cubes énergie »

Pour vous supporter, la FMOQ a produit une formation pour la prescription des cubes d'énergie. Elle est disponible en ligne sur le site [CADUCEE de la FMOQ](#).

**Un esprit sain dans un corps sain prend ici tout son sens...** nous vous encourageons à consulter ce nouvel outil pour supporter le counseling d'activités physique auprès de vos patients.



## Nouveau cadre de gestion en GMF : plus accessible aux médecins de CLSC

Le MSSS et la FMOQ se sont entendus au cours des derniers mois sur le nouveau cadre GMF. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une entente à proprement parlé liant la FMOQ et le ministère, il n'en reste pas moins qu'ils ont convenu d'un modèle GMF qui ralliera un plus grand nombre de médecins.

Le nouveau modèle GMF est accessible aux équipes médicales qui cumulent plus de 6000 patients inscrits. Pour 6000 patients, les médecins se voient octroyer les ressources supplémentaires spécifiques suivantes :

- ★ 1 ETP infirmière
- ★ 0.5 ETP travailleur social
- ★ 0.5 ETP autre professionnel
- ★ Budget de plus de 20 000 \$ pour des services pharmaceutiques
- ★ Budget de fonctionnement d'un peu plus de 100 000 \$

Sans l'ombre d'un doute, ces ressources additionnelles sont, pour les médecins du GMF, de nature à améliorer l'environnement professionnel. Une belle occasion pour les médecins de CLSC de compter sur un ajout de personnel qualifié.

**Mise en garde :** Avec ce complément de ressources, certaines administrations de CLSC pourraient être tentées de réduire le personnel déjà en place, entre autres le secrétariat. Il ne faut en aucun cas accepter une telle proposition, auquel cas, nous vous suggérons de communiquer avec nous.

Nous sommes disponibles pour discuter avec vous des avantages de devenir GMF, qui par ailleurs leurs surpassent de loin les obligations qui en découlent. Bonne réflexion dans vos équipes.

Le nouveau cadre de gestion des GMF devrait entrer en vigueur dans les prochaines semaines.